



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 72 (1972), p. 99-114

Alain-Pierre Zivie

Un monument associant les noms de Ramsès I et de Séthi I [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710540 *Catalogue général du Musée copte*
9782724711233 *Mélanges de l'Institut dominicain d'études
orientales 40*
9782724711424 *Le temple de Dendara XV*

9782724711417 *Le temple de Dendara XIV*
9782724711073 *Annales islamologiques 59*
9782724711097 *La croisade*
9782724710977 *???? ??? ???????*
9782724711066 *BIFAO 125*

Dominique Bénazeth
Emmanuel Pisani (éd.)

Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni, Youssef
Hamed
Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni

Abbès Zouache
Guillemette Andreu-Lanoë, Dominique Valbelle

UN MONUMENT ASSOCIANT LES NOMS DE RAMSÈS I ET DE SÉTHI I

Alain-Pierre ZIVIE

Les caves de l'Institut Français d'Archéologie Orientale contiennent un grand nombre d'objets provenant des différentes fouilles que cet organisme scientifique effectua un peu partout en Egypte depuis sa création jusqu'aux années qui précédèrent la seconde guerre mondiale, et déposés là à la suite d'anciens partages ou à des fins scientifiques. Or, avant d'être définitivement remis au Service des Antiquités de l'Egypte, ces monuments et fragments de toute sorte demandent à être inventoriés, classés, voire étudiés lorsqu'ils sont inédits ou qu'ils ont été trop sommairement publiés. Cela représente évidemment un travail de longue haleine qui n'a pu être entrepris, pour des raisons diverses, qu'à la fin de l'année 1970 ⁽¹⁾, mais qui, par ailleurs, permet de faire des découvertes (ou des « redécouvertes ») non dénuées d'intérêt comme le montre, le croyons-nous, l'objet que nous allons étudier ici-même ⁽²⁾.

Le monument, une base de statue, a reçu de nous le numéro d'inventaire CAVES IFAO 42. Il a été découvert le 15 janvier 1925 à Médamoud, dans un dépôt d'objets brisés, et ne fut envoyé au Caire qu'en 1932 ⁽³⁾. F. Bisson de la Roque l'avait rapidement publié, sans joindre de photo ni de fac-similé du texte. Il s'était borné

⁽¹⁾ On consultera à ce sujet le fascicule de S. Sauneron, *Les travaux de l'Institut Français d'Archéologie Orientale en 1970-1971*, Le Caire 1971, p. 49-50, § 102 (= *BIFAO* 70, p. 259-260).

⁽²⁾ D'autres publications seront appelées à suivre celle-ci, et en particulier un catalogue des divers monuments et fragments épigraphiques déposés dans ces caves.

⁽³⁾ D'après l'Inventaire de fouilles *Médamoud* 1925-1928 (conservé à l'IFAO), sous le

numéro M 20. L'emplacement de la découverte y est ainsi décrit : « contre les fondations du mur Sud de pourtour, à 70 c de profondeur au-dessus du dallage, dans une couche de 20 c de remblai de terre humide, en un espace entre 23 m et 24 m, 80 à l'Est de la petite porte de Trajan menant au puits » ; cette description doit être complétée par celle que donnera Bisson de la Roque dans son rapport imprimé (référence à la note suivante).

à donner les inscriptions, sans les accompagner de traductions ni de commentaire⁽¹⁾. Depuis lors, ce socle semble n'avoir jamais été utilisé, ni même mentionné ailleurs que dans la *Topographical Bibliography*. Or, ses auteurs le définissent comme une base de statue « with cartouches of Sethos I and Ramesses II », au lieu de « Séthi I et Ramsès I », et cette simple « coquille » ôte au monument beaucoup de son intérêt⁽²⁾.

Nous avons affaire à un socle de statue taillé dans un grès clair, dont l'état de conservation est relativement médiocre et qui présente dès l'abord certains aspects curieux. Car il ne s'agit nullement de ces bases qui conservent encore, brisés au niveau du talon ou de la cheville, les pieds du personnage disparu, et que les fouilles archéologiques exhument en très grand nombre. Le socle CAVES IFAO 42, en effet, se présente comme un parallélépipède, mais irrégulier du fait qu'il a visiblement été retouché et retaillé à une époque inconnue. Les trois quarts environ de la surface du monument ont été évidés de manière à aménager une grande cavité rectangulaire, soigneusement aplanie et peu profonde. Le long des deux grands côtés de cette cavité, on a laissé à la pierre sa hauteur originale et, dans les endroits où celle-ci n'a pas été trop endommagée, la partie supérieure des inscriptions latérales a pu être ainsi conservée. En revanche, on ne trouve rien de semblable à l'arrière du socle où aboutit la cavité centrale sans solution de continuité, entraînant ainsi la disparition du sommet des signes gravés à cet emplacement. On relève par ailleurs sur les côtés la présence de deux entailles régulières isolant totalement la partie antérieure du socle qui, sur un quart de la surface, a subsisté telle qu'elle était à l'origine et qui porte également la marque de quatre entailles peu profondes. Celles-ci semblent prouver, comme les deux autres mentionnées plus haut, que le monument a été scié au moins partiellement. Nous reviendrons plus loin sur les interprétations qu'on peut apporter de ces faits, voulant nous borner pour l'instant à une description aussi objective que possible de l'objet⁽³⁾.

(1) Bisson de la Roque, *Rapport sur les fouilles de Médamoud* (1925), in *Fouilles de l'IFAO, Rapports préliminaires* III, 1, p. 46 (Inv. 20).

(2) Cf. Porter et Moss, *Topographical Bibliography*, V¹, p. 149 (« From Temple Enclosure, New Kingdom »).

(3) Lorsque nous l'avons trouvé en caisse,

dans une cave de l'Institut, le socle n'avait pas son aspect actuel et ses transformations apparaissaient peu. La cavité centrale et les entailles latérales étaient en effet pleines d'une terre noire et dure (la « terre humide » dont parle Bisson de la Roque?) qu'il a fallu ôter minutieusement pour avoir une idée claire de ces importantes retouches.

Un certain nombre d'inscriptions couvrent le socle. Elles se répartissent ainsi : une ligne horizontale court sur les quatre côtés et se divise en deux textes symétriques (A et B); quelques signes sont par ailleurs gravés sur la face supérieure du monument, à l'endroit où il n'a pas été retaillé (C). Ces trois inscriptions sont délimitées par deux lignes horizontales finement incisées. La graphie des signes eux-mêmes laisse entrevoir un travail rapide mais sûr : les hiéroglyphes ne sont guère élaborés, mais ils ont cette forme élancée et élégante courante à cette époque et dont nos fac-similés donnent une juste idée⁽¹⁾.

Voici, pour terminer cette rapide présentation, les dimensions de ce socle. Longueur : 16,5 cm. Largeur : 8 cm. Hauteur à l'avant (= hauteur originelle) : 5 cm. Hauteur à l'arrière : 3 cm.⁽²⁾ Longueur de la «cavité» : 12,5 cm.; largeur : 6 cm. Largeur maximum des entailles latérales : 0,5 cm.; profondeur : 1,8 cm. Hauteur des lignes d'inscription : 2,2 cm.

INSCRIPTIONS

A. Texte latéral gauche⁽³⁾ (←). Voir fig. 1.



a) Le signe *nh* est commun aux inscriptions latérales gauche et droite. b) Le *s* est retourné. c) Pas de points sous le signe *t*³. d) Le signe du cœur allongé et étroit. e) Restituer évidemment [*o* *q* *z*]. Une partie des signes a disparu avec le creusement du socle pour y ménager une cavité⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Les dessins qui accompagnent cet article sont dus à Mademoiselle Leïla Menassa, les photographies à Monsieur Jean-François Gout.

⁽²⁾ Bisson de la Roque, dans son inventaire manuscrit, donne 8 cm. pour la hauteur. Bien qu'on ne dispose pas de photographie ou de dessin de l'objet à l'époque de sa découverte, on peut dire qu'il n'a certainement pas été cassé depuis lors et que ce chiffre de 8 cm. paraît erroné.

⁽³⁾ Nous adoptons ici le point de vue de la statue.

⁽⁴⁾ Il est vrai que la pierre est cassée suffisamment haut pour qu'on ait, le cas échéant, des traces du *R* et d'une partie des signes *mi*, *d* et *t* en lacune. Or, il n'en est rien. Comme les fragments de signes qui subsistent n'ont pas pu être gravés tels quels, il faut bien en conclure que la pierre a été usée par frottement à cet endroit, encore que cela ne se voie guère.

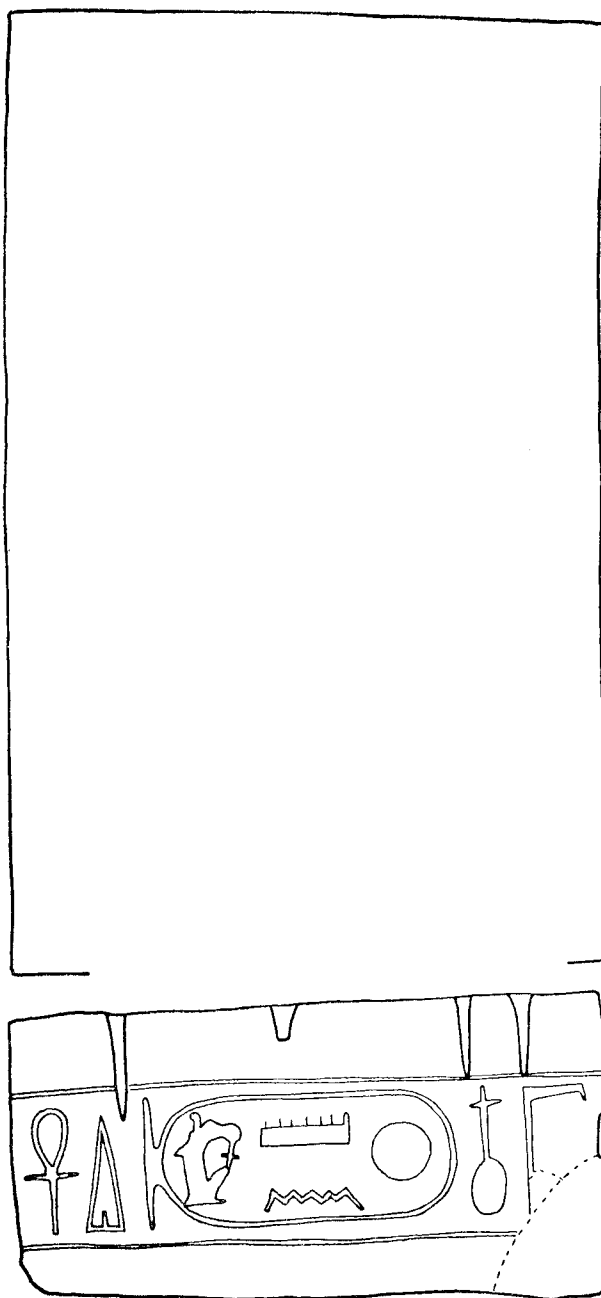


Fig. 2. — Texte C.

COMMENTAIRE

Les deux textes A et B étant strictement parallèles, il était nécessaire de les commenter ensemble; aussi les notes (a) à (e) s'appliqueront-elles aussi bien à l'une qu'à l'autre inscription, la note (f) se rapportant au seul texte C.

(a) Les deux inscriptions commencent d'emblée de la même manière avec les mots *nh ntr nfr*; c'est là un fait courant dans les textes des statues royales. Ce début pourrait d'ailleurs laisser présupposer que les inscriptions A et B sont strictement identiques ou du moins qu'on a affaire à la double série de titulatures d'un même roi, comme c'est justement le cas sur un socle du Louvre au nom de Ramsès I : cf. Révillout, *Revue Egyptologique*, 3, p. 46-47. *Ntr nfr*, que l'on a traduit, faute de mieux, par « le dieu parfait »⁽¹⁾, est, c'est là un fait qu'on peut d'ores et déjà remarquer, une épithète appliquée aux rois vivants : voir par exemple Grapow, *Die Bildlichen Ausdrücke des Aegyptischen*, p. 178; Hornung, *Zur geschichtlichen Rolle des Königs in der 18. Dynastie*, in *MDIAK* 15, p. 122, et, pour le Moyen Empire seulement, Blumenthal, *Untersuchungen zum ägyptischen Königtum des Mittleren Reiches*, I. *Die Phraseologie*, p. 24-25 (A 1.15), qui rend *ntr nfr* par « Präsender Gott »⁽²⁾.

(b) L'élément suivant prend, dans les deux inscriptions, une coloration nettement astrale ou stellaire. *Mitt R^c*, qui fait du roi l'égal ou la personnification de Rê, est une épithète courante (avec ses variantes) du pharaon au Nouvel Empire (comparer avec *tit R^c*, « image de Rê »); elle était déjà apparue au Moyen Empire, mais sporadiquement : cf. Blumenthal, *op. cit.*, p. 98 (B 6.15), *mitw R^c*.

Sb3 n t3 en revanche est plus remarquable. Nous avons traduit *n t3* comme s'il s'agissait d'un datif (malgré l'absence de verbe) : c'est une solution plus

⁽¹⁾ Sur le sens de *ntr nfr*, qui serait en quelque sorte « le nouveau dieu », c'est-à-dire le pharaon arrivé au pouvoir opposé à son prédécesseur, voir Stock, *Ntr nfr = der gute Gott?* (Hildesheim 1951).

⁽²⁾ Remarquer également qu'on peut em-

ployer *ntr nfr* (ou des expressions à peine différentes) lorsqu'on s'adresse au roi de vive voix : cf. Grapow, *Wie die Alten Ägypter sich anredeten, wie sie sich grüssten und wie sie miteinander sprachen* (*Abh. der Preuss. Ak. der Wiss.*, 1940), II, p. 50-51.

avantageuse pour le sens quoique, grammaticalement, le génitif indirect se défende aussi bien, sinon mieux. Comparer le roi à une étoile, c'est-à-dire en quelque sorte à un guide qui montre le chemin à son peuple, est un fait déjà attesté au Moyen Empire, même pour des particuliers (nomarques), et courant sous le Nouvel Empire : cf. Blumenthal, *op. cit.*, p. 283 (G 2.5-6), et Grapow, *Die Bildlichen Ausdrücke*, p. 36-37. Nous reviendrons du reste sur cette question dans la note suivante.

(c) *Shd t3wy mi 3hty* fait normalement suite à *mitt R°*. Le caractère solaire de Ramsès I est ainsi accentué. Car Akhty ne peut être ici qu'une graphie abrégée⁽¹⁾ de Horakhty ou de Rê-Horakhty (cf. à leur sujet Bonnet, *Reallexikon der ägyptische Religionsgeschichte*, p. 269 : Harachte, et p. 306-307, Horizont). Il en va certainement de même dans un texte d'Hatchepsout (qui, après avoir été comparée à Khépri, est appelée *h°t h°w mi* ) gravé sur un de ses obélisques de Karnak (*Urkunden* IV, 361, 12-13). Il faut peut-être rapprocher l'épithète mentionnée sur notre socle du nom d'Horus d'Or du même Ramsès I : *smn M3°t ht t3wy*, « qui établit Maât à travers le Double Pays » (cf. Gauthier, *Livre des Rois*, III, p. 4, IX). Maât, on le sait en effet, est fille de Rê-Horakhty et, qu'il s'agisse d'« établir Maât » ou d'« illuminer le Double Pays », on en revient toujours au caractère indispensable et bénéfique du pharaon pour l'Égypte⁽²⁾.

L'épithète parallèle de Séthi I met également en valeur l'aspect bienfaisant de celui-ci, tout en soulignant le thème astral déjà présent dans *sb3 n t3*. Le verbe *h°* peut en effet s'appliquer au soleil (*Wb.* III, 239, 4-7), à la lune (*Wb.* III, 239, 8), mais aussi aux étoiles, dans le sens d'« apparaître », c'est-à-dire « se lever » : cf. *Wb.* III, 239, 9, et aussi Redford, *History and Chronology of the eighteenth Dynasty of Egypt, Seven Studies*, p. 4⁽³⁾. On comparera évidemment avec le nom Psousennès : *P3-sb3-h°-n-Niwt*, « L'Etoile qui se lève pour la Ville », qui ressemble

⁽¹⁾ Elle est peut-être provoquée par le manque de place. On relève en effet certains groupements où les signes sont extrêmement resserrés : ainsi en A, *shd t3wy* et justement le groupe *3hty*; et en B, *h°f*.

⁽²⁾ Sur les métaphores et les images d'ordre solaire employées à propos du pharaon, on

verra encore Grapow, *Die Bildlichen Ausdrücke*, p. 29-34.

⁽³⁾ Noter particulièrement l'exemple *Pyr.* 263 b, où justement le roi apparaît en tant qu'étoile; mais il s'agit là de l'apothéose du pharaon défunt.

étonnamment à notre épithète, dans laquelle $t\bar{3}$ désigne probablement l’Égypte. Aménophis III était du reste déjà qualifié de $sb\bar{3} n t\bar{3}$: cf. Grapow, *Die Bildlichen Ausdrücke*, p. 36 et n. 15-7. Le roi revêt ici un aspect de guide, et, tel le soleil dont la chaleur et la lumière sont source de toute existence, son apparition (nocturne, si on poursuit la métaphore jusqu’au bout) assure l’existence de tous ('nh hr-nb). Or, Séthi I a justement porté entre autres noms d’Horus celui de $s\text{'nh } t\bar{3}wy$, « Celui qui fait vivre le Double Pays » (Gauthier, *Livre des Rois*, III, p. 27-28). Comme pour Ramsès I, le rapprochement ne laisse pas d’être suggestif⁽¹⁾.

(d) Les deux textes continuent à se dérouler selon un parallélisme étroit. On a *nsw-bit* de part et d’autre et par ailleurs les deux rois sont qualifiés de $hk\bar{3} \bar{3}wt-ib/p\bar{d}t 9$, « souverain de joie/ des Neuf Arcs ». Le thème du pharaon-source de joie n’est pas pour nous surprendre et va bien dans la ligne des épithètes précédentes. En revanche, le caractère guerrier de Séthi I, s’il peut d’abord paraître conventionnel (il entre dans le *Kriegerischer Aspekt* du roi de la XVIII^e dynastie évoqué par Hornung in *MDIAK* 15, 126-128), correspond en réalité à un fait historique précis. On sait en effet que ce pharaon mena de nombreuses campagnes hors d’Égypte⁽²⁾; du reste, son nom de *Nebty* comporte lui aussi l’élément $p\bar{d}wt 9$ (*dr p\bar{d}wt 9*, « qui repousse les Neuf Arcs »; cf. Gauthier, *Livre des Rois*, III, p. 28). Mais, plus précisément encore, il est possible qu’on ait ici une allusion au fait que le jeune Séthi guerroyait au dehors alors que son père vieillissant demeurait au palais.

(e) Les deux inscriptions se terminent de manière pratiquement identique. Les deux rois sont en effet appelés $nb t\bar{3}wy$, qui n’ajoute rien au titre de *nsw-bit*. D’autre part, seuls les « prénoms » des deux pharaons sont indiqués ici comme c’est

⁽¹⁾ Sur le roi qui fait vivre, cf. (pour le Moyen Empire), Blumenthal, *op. cit.*, p. 344-346, 350, 381. Noter que Sésostri I est qualifié dans une inscription de $sb\bar{3} w\text{' } sh\bar{d} t\bar{3}wy$, « étoile unique qui illumine le Double Pays » (*ibid.*, p. 283, G 2.5), apposition dans laquelle on retrouve pratiquement deux des épithètes que nous commentons ici. Enfin, sur la puissance

vitalisante du roi et sur *ses limites*, il sera utile de se reporter à Posener, *De la divinité du pharaon*, p. 65-67.

⁽²⁾ On trouvera un résumé de ces campagnes dans Drioton et Vandier, *l’Égypte*⁴ (coll. Clio), p. 419-421, et la bibliographie essentielle, *ibid.*, p. 447-448.

habituellement le cas après la mention de « roi de Haute et de Basse Egypte » ; cependant, il n'est pas impossible que le graveur ait vu dans ces deux « prénoms » une occasion de plus d'insister sur la symétrie établie entre les deux inscriptions, car les deux cartouches sont semblables, l'alternance *ph̄ty/M̄t* mise à part. Il reste enfin l'épithète courante *di 'nh̄ mi R̄ dt* qui, comme le *'nh̄ n̄tr n̄fr* du début, semble bien corroborer le fait que les deux rois étaient bien vivants au moment où les textes A et B ont été gravés sur le socle.

(f) Cette inscription très courte gravée sur la face supérieure du monument n'offre de prime abord aucun trait particulier. Elle rompt cependant la belle symétrie que les textes A et B établissaient entre Ramsès I et Séthi I, puisqu'elle met en avant le nom de ce dernier, qui semblerait ainsi prendre le pas sur son père. Or, on remarque, en examinant de plus près le cartouche, que le signe *M̄t* est fort mal gravé et qu'il diffère nettement de celui qu'on trouve dans l'inscription B. Dans cette dernière en effet, la déesse est dessinée avec beaucoup de précision : elle a sa grande plume fichée dans les cheveux et retenue par un bandeau dont les extrémités retombent derrière la tête, et elle tient un énorme *'nh̄* à la main. En C au contraire, la plume est minuscule, les extrémités du bandeau mal rendues et le signe de vie, dont la boucle semble se confondre avec le visage, est également très petit. Car ce qui paraît être la boucle du *'nh̄* ou le visage de la déesse est en réalité la trace d'un signe ancien, gravé avant le signe *M̄t*. A moins en effet de donner au personnage un visage démesuré et prognathe, il faut se résoudre à expliquer ces irrégularités par la présence préalable d'un signe 1⁽¹⁾. La correction s'est faite tant bien que mal par-dessus celui-ci : il a suffi d'ajouter la plume (dont la taille était limitée par le bord du cartouche) et les jambes repliées, mais la place manquait pour le *'nh̄* et, pour y remédier, on a essayé de jouer sur la présence du museau de léopard.

Que penser de ce fait curieux ? Il faut évidemment se garder d'en tirer des conclusions hâtives. Une correction a visiblement été opérée, dont les raisons restent à éclaircir : nous y reviendrons plus loin. On se bornera pour l'instant à retenir qu'entre les deux rois mentionnés en A et B, Séthi I semble affirmer une

⁽¹⁾ Lequel signe avait exactement la forme allongée qu'on lui retrouve dans l'inscription

A, ce qui est un indice de plus en faveur de notre lecture.

certaine prééminence qui laisserait croire que c'est lui (et non pas son père ou le père et le fils ensemble) que représentait la statue maintenant disparue⁽¹⁾.

* * *

Après en avoir examiné les inscriptions, on comprend immédiatement où réside l'intérêt de ce petit monument : il nous fait entrer de plain-pied dans les problèmes posés par la période qui couvre la fin du règne de Ramsès I et le début de celui de Séthi I.

On sait que Ramsès I, dont la carrière comme général et comme vizir était longue et brillante, monta sur le trône alors qu'il était déjà âgé. Il ne régna sans doute qu'un peu plus d'un an et son fils Séthi lui succéda. Lui aussi était depuis longtemps un personnage important de l'Etat et exerçait un commandement militaire. Jusque-là, rien de bien particulier⁽²⁾. La question se complique quand on se demande quel fut le rôle exact de Séthi durant le bref règne de son père et quels étaient son ou ses titres précis. Peut-on dire qu'il y eut corégence entre les deux hommes, au moins dans les derniers mois du règne de Ramsès I et peut-être déjà auparavant? Et du reste, quel sens prête-t-on exactement, en ce cas, au terme de *corégence*? Il est bien évident que le prince Séthi participait activement aux affaires du royaume et cela de plus en plus, vraisemblablement, au fur et à mesure que le temps s'écoulait. Était-ce au point de porter le titre de roi, c'est ce qu'il est malaisé de préciser⁽³⁾. Les documents qui mentionnent le nom de

⁽¹⁾ Compte tenu de la maladresse avec laquelle a été rendu le signe de la déesse, on peut affirmer que c'est bien *ph̄ty* qui a été corrigé en *M̄s̄t*, et non pas le contraire.

⁽²⁾ Sur cette période relativement mal connue, on se référera à ce que disent les principales histoires de l'Égypte, telles que Drioton et Vandier, *o.c.*, p. 353-354; Faulkner, *Egypt, From the Inception of the Nineteenth Dynasty to the Death of Ramesses III* (Cambridge Ancient History), p. 3 sq.; Gardiner, *Egypt of the Pharaohs*, p. 247-249; Helck, *Geschichte des Alten Ägypten* (Handbuch der

Orientalistik), p. 181. Pour les questions de chronologie, il faudra se reporter à Hornung, *Untersuchungen zur Chronologie und Geschichte des Neuen Reiches* (Ägypt. Abhandlungen 11), p. 40-41 et tableau final. Sur la carrière royale de « Ramsès », cf. encore Helck, *Der Einfluss der Militärführer in der 18. ägyptischen Dynastie* (Untersuchungen zur Gesch. und Alt. Äg. 14), p. 84-86.

⁽³⁾ La corégence est généralement admise par les auteurs que nous avons cités à la note précédente (on parle également d'« association au trône »). Elle est nettement rejetée par

Ramsès I sont peu nombreux et moins nombreux encore ceux qui associent son nom à celui de son fils. C'est pourquoi le socle CAVES IFAO 42 constitue une pièce qu'il n'est pas sans intérêt de verser au dossier.

Nous possédons essentiellement deux sources sur ce point d'histoire. La première est une stèle découverte par Champollion à Ouadi-Halfa et maintenant au Musée du Louvre sous le numéro C 57⁽¹⁾. Cette stèle, qui date de l'an 2 de Ramsès I, commémore la dédicace d'un temple à Amon-Min de Bouhen et les donations faites à son bénéfice. Or, Séthi I a ajouté au bas du texte une demi-ligne contenant ses deux cartouches (« le roi de Haute et de Basse Egypte, (Men-Maât-Rê), fils de Rê, de son corps, son aimé, maître des apparitions, (Séthi-Merenptah), doué de vie comme Rê), pour indiquer sans doute qu'il avait terminé la construction de la chapelle commencée par son père⁽²⁾. On possède du reste une autre stèle identique dans son contenu mais plus courte, datée justement de l'an 1 de Séthi I⁽³⁾. Il est alors permis de penser que Séthi a fait achever à Bouhen l'œuvre de son père, peut-être à peine commencée, et qu'il a fait dresser sa propre stèle à l'imitation de Ramsès et ajouter son nom sur le monument de ce dernier⁽⁴⁾.

Christophe, *La carrière du prince Merenptah et les trois régences ramessides*, in *ASAE* 51, p. 352-357 et p. 371-372. Mais ce dernier a le tort de prendre au pied de la lettre les termes de la stèle d'Abydos dont nous parlons un peu plus loin. D'autre part, nous verrons également que les deux interprétations sont liées à une conception différente de la corégence.

⁽¹⁾ Voir bibliographie dans Porter et Moss, *Topographical Bibliography*, VII, p. 130. On peut aussi se reporter à la traduction donnée par Breasted, *Ancient Records*, III, p. 35-36, §§ 74-79.

⁽²⁾ Christophe (*loc. cit.*, p. 355) s'appuie sur une remarque de Champollion (*Notices descriptives*, I, p. 33) pour voir dans les trois dernières lignes de la stèle (et pas seulement dans la titulature finale) un ajout de Séthi I, faisant ainsi de ce dernier le véritable cons-

tructeur du temple. Une vérification sur l'original s'impose. Cependant, on peut d'ores et déjà remarquer que ces trois lignes semblent bien reliées à celles qui précèdent et ne pas être surajoutées. De plus, si on suit Christophe, on comprend mal le pourquoi de la stèle British Museum 1189.

⁽³⁾ Cette stèle est au British Museum sous le n° 1189. Voir bibliographie dans Porter et Moss, *o.c.*, VII, p. 129, et traduction de Breasted, *o.c.*, III, p. 77-78, §§ 157-161. Une troisième stèle de Séthi I, qui ne nous intéresse pas ici, a été découverte à Bouhen; cf. Randall, Maciver et Wooley, *Buhen*, p. 92-93 (n° 10988) et pl. 34.

⁽⁴⁾ En un sens, on rejoint ici l'opinion de Christophe : Ramsès I n'a certainement pas eu le temps de terminer l'œuvre entreprise à Bouhen et c'est son fils qui s'est chargé de le faire.

On ne saurait donc parler d'une association des deux noms royaux sur le même document ou du moins il faut le faire avec toutes les réserves possibles.

La seconde source, d'une importance capitale, est d'un genre tout différent. Il s'agit de la stèle que Séthi I fit dresser dans la chapelle qu'il avait érigée en Abydos en l'honneur de son père. Ce long texte historique a été d'abord publié et commenté par Gustave Lefebvre⁽¹⁾ avant que Jean-Jacques Clère, grâce à des photographies nouvelles et à un examen attentif, fournisse bon nombre de corrections et de lectures améliorées⁽²⁾, sur lesquelles Siegfried Schott s'est beaucoup appuyé pour donner une seconde et meilleure édition de ce grand texte⁽³⁾. Séthi raconte tout au long de celui-ci, à sa manière évidemment, la venue au pouvoir de son père, son règne, sa mort et sa propre accession à la charge suprême. Or, si l'on s'en tient aux termes employés par le nouveau pharaon, on ne peut guère parler de partage de la royauté. Le fils seconde en effet son père avec zèle, mais il demeure à sa place et la gloire de son père reste entière⁽⁴⁾. Plusieurs phrases vont nettement dans ce sens. Cependant, Lefebvre avait tout de suite noté qu'il pouvait s'agir là de clichés plus ou moins de rigueur en semblables circonstances⁽⁵⁾ et, à son tour, Schott a très bien su montrer dans son commentaire comment, tout au long du texte, Séthi essaie de donner des événements une interprétation osirienne — il ne faut pas perdre de vue le caractère abydénien du texte — en assimilant son père à Osiris et en jouant, quant à lui, le rôle du fils exemplaire, c'est-à-dire d'Horus⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Cf. Lefebvre, *Inscription dédicatoire de la chapelle funéraire de Ramsès I à Abydos*, in *ASAE* 51, p. 166-200.

⁽²⁾ Cf. Clère, *Notes sur la chapelle funéraire de Ramsès I à Abydos et sur son inscription dédicatoire*, in *RdE* 11, p. 1-38.

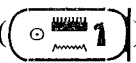
⁽³⁾ Cf. Schott, *Der Denkstein Sethos' I für die Kapelle Ramses' I in Abydos (Nachrichten der Ak. der Wis. in Göttingen, Phil.-Hist. Klasse, 1964, n° 1)*.

⁽⁴⁾ Christophe (*loc. cit.*, p. 353-354), opposé à la corégence, a noté les principales phrases de la stèle qui font du prince Séthi un fils respectueux et modeste. Depuis lors, on se reportera utilement à Schott (Christophe utili-

sait la publication de Lefebvre), *o.c.*, p. 78-79 (*Sethos unter seinem Vater* : traduction) et à son commentaire sur *Sethos und das Königtum seines Vaters*, p. 42-51.

⁽⁵⁾ Voir Lefebvre, *loc. cit.*, p. 172, qui rapproche la situation à la fin du règne de Ramsès I de celle qui prévalait à la mort d'Amenemhat I et note l'analogie des attitudes de Séthi I et de Sésostri I. Cf. encore à ce sujet Clère, *loc. cit.*, p. 33, qui remarque que Séthi I aurait délibérément utilisé cette ressemblance et l'aurait prise pour modèle. C'est là un fait qu'il faut garder présent à l'esprit quand on étudie cette longue inscription.

⁽⁶⁾ Cf. Schott, *op. cit.*, p. 46 sq.

Au vu de ces sources et des commentaires auxquels elles ont donné lieu, on se demande si la question de la corégence de Ramsès I et de Séthi I ne serait pas un faux problème ou du moins s'il ne faudrait pas, avant toute chose, s'entendre sur le sens du mot *corégence*. Que Séthi ait peu à peu pris en main toutes les affaires de l'Égypte, on a vu que cela ne saurait faire de doute. En ce sens, il était bien le corégent de son père et plus encore que lui peut-être, assumait la fonction royale. Portait-il pour autant le titre de roi, comme il est normal de la part d'un corégent ? ⁽¹⁾ Cela ne semblait précisément pas être le cas jusqu'à présent. Or, le socle CAVES IFAO 42 mentionne côte à côte Ramsès I et Séthi I, tous deux vivants et *tous deux parés des titres inhérents à la royauté* (*nṯr nfr*, *nsw-bit*, *nb t3wy*, noms enfermés dans un cartouche). C'est certainement là un indice en faveur d'une corégence effective et institutionnalisée. Mais un seul pharaon devait être figuré sur la statue aujourd'hui disparue ou, s'il s'agissait d'un groupe, l'un des deux devait prendre le pas sur l'autre. Or, si l'on en croit l'inscription gravée sur la face supérieure, celui-ci serait Séthi I (). Il serait étonnant de voir ainsi le fils prendre le pas, ouvertement et officiellement, sur son père encore vivant, s'il n'y avait la correction évoquée plus haut à la note (f). On avait en effet remarqué que le nom de Ramsès I () avait bel et bien été gravé là à l'origine, soulignant la prééminence du père sur le fils. Comment dès lors expliquer ce changement ? L'hypothèse suivante pourrait être formulée : la corégence officielle (avec dédoublement des prérogatives royales) ayant sans doute peu duré (quelques mois à peine), il est possible que Ramsès I soit mort au moment où la statue allait être achevée ou quelque temps après, rendant ainsi caduque l'inscription C

⁽¹⁾ La corégence est un problème irritant de l'histoire égyptienne à toutes ses périodes. Pour le Moyen Empire, on pourra consulter entre autres Simpson, *The single-dated Monuments of Sesostri I: an Aspect of the Institution of Coregency in the Twelfth Dynasty*, in *JNES* 15, p. 214 sq. (Amenemhat I et Sesostri I), ou encore Valloggia, *Amenemhat IV et sa corégence avec Amenemhat III*, in *RdE* 21, p. 107-133. Pour le Nouvel Empire,

outre l'article de Christophe déjà cité, cf. par exemple Redford, *The Coregency of Tuthmosis III and Amenophis II*, in *JEA* 51, p. 107-122, ou sur la corégence problématique d'Amenophis III et d'Akhenaton, l'état de la question dressé par Drioton et Vandier, *o.c.*, p. 658-662; il faut également mentionner l'important ouvrage de Seele, *The Coregency of Ramses II with Seti I and the Date of the Great Hypostyle Hall at Karnak*.

qu'il fallait modifier pour l'adapter à la nouvelle situation ⁽¹⁾. Quant aux vicissitudes (sciage, frottement, etc.) qu'a subies le monument, elles sont vraisemblablement très postérieures ⁽²⁾ et pourraient être le résultat d'une tentative faite pour séparer la statue de son socle ⁽³⁾.

Si l'on en revient maintenant à cette période-charnière des deux premiers règnes de la XIX^e dynastie, que peut nous apprendre le monument étudié ici ? La plupart des historiens s'entendent à reconnaître que le pouvoir était partagé entre Ramsès I et Séthi I et appellent cet état de choses corégence (ou association au trône) sans trop s'interroger sur l'aspect institutionnel de la question. Pratiquement seul, L.A. Christophe s'inscrit en faux, comme on l'a vu, contre cette vision des choses, en se fondant sur la stèle d'Abydos et sur l'absence de documents où les deux cartouches royaux seraient associés. Pour lui, c'est du reste toute la XIX^e et XX^e dynasties qui auraient ignoré l'institution de la corégence, car le caractère solaire du pharaon ne saurait être partagé entre deux personnes ⁽⁴⁾. Cette thèse pêche par excès de systématisation puisque, pour s'en tenir aux seuls Ramsès I et Séthi I, notre monument tend à montrer que la corégence n'était pas seulement une réalité de fait, mais était aussi fondée *de jure*. Cependant, l'idée selon laquelle le caractère solaire du roi pouvait représenter un obstacle « idéologique » dans les quelques cas de corégence institutionnelle, reste certainement valable. Les Egyptiens qui se trouvaient affrontés à ce problème ont eu recours, pour tourner la difficulté, à un jeu de comparaison particulier : le premier roi conservait seul son aspect solaire tandis que le corégent était comparé à une étoile. Cette

⁽¹⁾ Il y a peut-être ici une analogie avec les deux stèles de Bouhen évoquées plus haut. Ne pouvant marteler le nom de son père, Séthi I aurait fait dresser une autre stèle, de même contenu, à sa mort, et aurait fait ajouter son nom sur la première.

⁽²⁾ Il paraît peu vraisemblable qu'on ait voulu changer la statue sous prétexte qu'elle ne représentait plus le nouveau pharaon régnant.

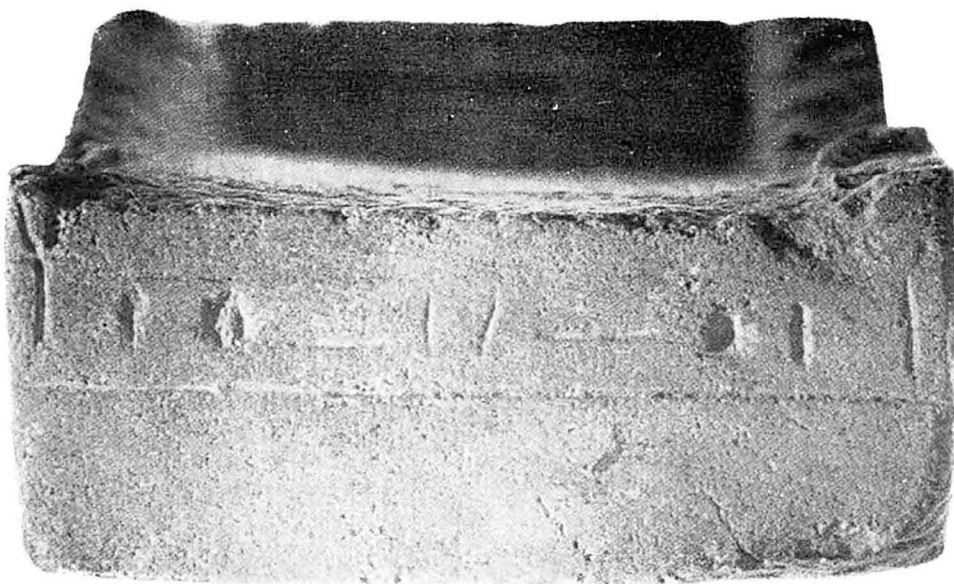
⁽³⁾ Les dimensions du socle étant extrêmement réduites, il n'est pas du tout sûr que

celui-ci ait contenu une statue rapportée en une autre matière. Un tel procédé n'est d'ailleurs pas courant ; citons en exemple la statue assise de Sekhemka et la statue-cube d'Impy du Musée de Brooklyn (n^{os} 37.23 E et 57.140), le naophore (*Hnm-ib-R*) *nfr* du Caire (Borchardt, *CGC, Statuen* III, n^o 807, p. 104-105 et pl. 149) ou la statue de Djed-Her (Jelinková-Reymond, *Les inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-Her-le-Sauveur* (*BdE* 23), p. 2).

⁽⁴⁾ Christophe, *loc. cit.*, p. 371.



A



B

Socle CAVES IFAO 42